

Le Maire expose à l'Assemblée que le Centre Médico Social, sis Chemin du Bon Curé entre en fonctionnement durant le mois de Mai.

Le Centre Médico Social est équipé d'un Standard auto commutateur sur lequel sont branchés les divers locataires et utilisateurs du C M S, le Foyer de Personnes Agées, l'Ecole Maternelle et l'Ecole Primaire du Groupe Pierre Loti.

Il importe donc de recruter une personne pour assurer le service de ce standard téléphonique. Cette personne exécutera en outre à mi-temps des tâches administratives pour le Secrétariat de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- il est ajouté au tableau des effectifs - Personnel Titulaire
Téléphoniste ... 1

- cette décision prendra effet du 1er Juin 1977

- Association familiale	5.500 Fr
- Association Aide aux Enfants Infirmes	150 Fr
- Bureau d'Aide Sociale de Ludres	9.000 Fr
- Lutte contre le cancer	100 Fr
- CAPEMM NANCY	1.000 Fr
- Fondation de la Recherche Médicale Française	200 Fr
- Commission d'Expansion de Ludres	5.000 Fr
- Association des parents d'élèves de Ludres Centre	1.000 Fr
- Association des parents d'élèves de Ludres Sud	1.000 Fr
- Ecole Publique	100 Fr
- Association Sportive	6.000 Fr
- Jeunesse Plein Air	250 Fr
- Timbre antituberculeux	200 Fr
- Maison des Jeunes	4.500 Fr
- VMEH	1.000 Fr
- EST REPUBLICAIN (NOEL)	300 Fr
- REPUBLICAIN LORRAIN (NOEL)	300 Fr
- CROIX ROUGE	300 Fr
- Campagne contre la Faim	300 Fr
- Ass. Mutilés, Combattants, Victimes Guerre Ludres	500 Fr
- Comité D1 paralysés et infirmes civils	100 Fr
- UFCS	100 Fr
- Coopérative Scolaire/Eco. prim. LUDRES SUD	332 Fr
- Cantine Scolaire	5.000 Fr
	<hr/>
Soit un total de	42.232 Fr

Un crédit de 40.000 Frs a été inscrit au Budget primitif 1977 et le complément sera inscrit au Budget supplémentaire 1977 (art. 657)

Un crédit de fonctionnement de 5.000 Fr00 est ouvert pour la Bibliothèque Municipale au titre de l'exercice 1977.

Monsieur RAVERDEL, 2ème Adjoint, fait la proposition que le terrain de foot-ball situé près du détendeur de gaz soit refait en terre rouge, ce qui est plus résistant.

Monsieur le Maire demande si le terrain de la Navigation ne pourrait pas être aménagé en sorte que les personnes habitant dans le bas de la ZAC-LUDRES SUD disposent d'une aire de jeux proche de leur domicile.

Le Conseil charge la Commission des Travaux et la Commission des Sports d'étudier ces projets et de lui en faire rapport.